



ACCEPTATION DE L'INDEMNISATION CONCERNANT LA REMISE EN ETAT DU CARREFOUR DE LA RUE DES CASSEAUX ET DE LA RUE DES BOULEAUX SUITE A L'ACCIDENT SURVENU LE 25 OCTOBRE 2024

Le Maire de Villebon-sur-Yvette,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du Conseil municipal n°2021-10-074 du 14 octobre 2021 et n°2022-09-072 du 29 septembre 2022 autorisant le Maire à exercer les pouvoirs délégués par ledit Conseil,

Vu la délibération du Conseil Municipal DEL 2022-12-097 autorisant Monsieur le Maire à signer le marché public d'assurances N°2022.09.013 A « Dommages aux biens » avec la société GROUPAMA, domiciliée 60 Boulevard Duhamel du Monceau, CS 10609 à OLIVET Cedex (45166), pour le lot 1,

Considérant que l'indemnisation proposée par la compagnie d'assurances ALLIANZ correspond à la facture de la remise en état de l'ensemble des éléments de sécurité routière détériorés à la suite de l'accident survenu le 25 octobre 2024 au carrefour de la rue des Casseaux et de la rue des Bouleaux, établie par la société BIR et qu'elle est proportionnée au préjudice subi,

DECIDE

Article 1 : D'accepter le chèque de 3 507,14 € établi par la compagnie d'assurance ALLIANZ, après le recours effectué auprès de la compagnie d'assurance du tiers responsable, suite à l'accident du 25 octobre 2024 au carrefour de la rue des Casseaux et la rue des Bouleaux, ayant entraîné la dégradation d'un ensemble d'éléments de sécurité routière et ayant nécessité sa remise en état par la société BIR domiciliée 38 rue Gay-Lussac à Chennevières-sur-Marne (94438), sur la base de la facture du 31 janvier 2025 d'un montant de 3 507,14 € TTC.

Article 2 : La présente décision sera inscrite sur le registre des décisions municipales, transmise par voie électronique à la Préfecture de l'Essonne et publiée pour une période de deux mois au moins sur le site de la Ville.

Une ampliation sera adressée pour son exécution au Service de Gestion Comptable de PALAISEAU.

Fait à Villebon-sur-Yvette, le 18 juin 2025

Le Maire,

Victor DA SILVA